



EUROPEAN UNION

Conseil Permanent de l'OSCE N 1013 Vienne, 14 août 2014

Déclaration de l'UE sur le Haut-Karabagh

L'Union européenne appuie pleinement la déclaration conjointe du 2 août du Président en exercice de l'OSCE et des co-Présidents du Groupe de Minsk. Nous rappelons la déclaration faite le 3 août à ce sujet par le porte-parole de la Haute Représentante, Madame Catherine Ashton :

[Début de citation] « Nous sommes très préoccupés par les incidents armés les plus récents qui ont fait des victimes le long de la ligne de contact et de la frontière d'Etat entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ces derniers jours. Nous appelons les deux parties au respect immédiat du cessez-le-feu, à s'abstenir de l'usage ou de toute menace d'usage de la force et à poursuivre les efforts visant au règlement pacifique du conflit du Haut-Karabagh.

L'UE rappelle qu'elle est prête à s'engager dans des efforts renouvelés en vue d'un règlement politique du conflit du Haut-Karabagh et pour contribuer plus avant aux efforts de construction de la paix, en pleine complémentarité avec le Groupe de Minsk.

Nous réitérons notre plein soutien aux efforts du Groupe de Minsk et au travail des trois co-présidents, en particulier s'agissant de la nécessité de poursuivre les négociations au plus haut niveau, tel que cela a été agréé lors de la rencontre entre les Présidents Sarkissian et Aliiev à Vienne le 19 novembre 2013 ». [Fin de citation]

Dans ce contexte, nous apprécions le rappel par les Présidents d'Arménie et d'Azerbaïdjan, réunis par le Président russe à Sotchi le 9

août, de leur souhait de poursuivre le dialogue et de résoudre ce conflit par des voies exclusivement pacifiques.

L'ancienne République yougoslave de Macédoine^{*}, le Monténégro, l'Islande[†], la Serbie et l'Albanie, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel et le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, ainsi que le San Marino se rallient à la présente déclaration.

* L'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

† L'Islande continue à être membre de l'AELE et de l'Espace économique européen.